



Communiqué de presse
Paris, le 22/09/2020

Enquête ANDRH : l'emploi et le futur du travail : les DRH au cœur des enjeux des organisations

Relance de l'économie, marché de l'emploi, télétravail, santé au travail, partage de la valeur... Les DRH restent au cœur des enjeux des entreprises en cette rentrée sociale 2020. Quelles sont les attentes des DRH ? Quel est le regard de la profession RH sur les impacts et l'avenir du travail ?

Si le maintien et l'organisation du travail durant cette crise sanitaire continuent de mobiliser les DRH et leurs équipes, ces derniers anticipent et se préparent au futur, pas si éloigné, du travail.

L'ANDRH révèle aujourd'hui les résultats d'une étude inédite réalisée auprès de 342 décideurs RH sur le plan de relance, l'emploi et le futur du travail.

Cette étude souligne ainsi le rôle et les enjeux actuels et à venir pour les DRH qui restent dans l'attente de mesures effectives et/ou opérationnelles pour accompagner les organisations dans leur transformation.

De nombreux impacts qui ont amenés les DRH à revoir leurs priorités.

« L'étude montre que les acteurs RH utilisent tous les moyens mis à leurs dispositions pour réorganisation, adapter, restructurer les entreprises sans réduction des effectifs. Plus que jamais le dialogue social de terrain en est la meilleure garantie »

Audrey RICHARD

Présidente de l'ANDRH – DRH Groupe et Engagement des salariés Groupe Up

« Les DRH sont favorables aux mesures qui concernent l'emploi car elles ont un effet positif. Cependant, il faut stabiliser et clarifier les procédures de mise en œuvre de ce plan de relance. »

« Il est impératif de laisser le plus de marge de manœuvre aux entreprises pour organiser leur plan de relance au plus près de leur réalité. »

Benoit SERRE

Vice-Présidente de l'ANDRH

« Les DRH restent en première ligne pour piloter, organiser et rassurer en cette période de crise sanitaire »

« Cette crise a permis de repositionner la fonction RH à la fois en terme de pilotage stratégique et de maîtrise des risques RH car l'Humain est au cœur de nos organisations et de notre fonction.»

Laurence BRETON-KUENY
Vice-Présidente de l'ANDRH – DRH Groupe Afnor

Parmi les priorités des DRH, une fin d'année 2020 axée sur la gestion des mesures de prévention liées au Covid-19 et le développement du télétravail

Pour la majorité des répondant.es, la fin de l'année restera marquée par :

- La gestion des mesures de prévention liées au Covid-19 (84%) ;
- Le développement du télétravail (69%) ;
- L'accompagnement du management (67%).

73% de répondants de l'enquête indiquent ne pas être concerné.es par une restructuration avec diminution des effectifs.

L'année 2021, quant à elle, sera marquée pour la moitié des répondants.es par :

- L'accompagnement du management (56%) ;
- Le développement d'actions « RSE » : mobilité durable, écologie, engagement de l'entreprise (53%, +26 points par rapport à 2020, avec une sur-représentation des entreprises de moins de 300 salariés) ;
- Des difficultés de recrutement (46%).

Impacts économiques et sociaux de la crise...

...Des professionnel.les RH dans l'attente de mesures effectives et/ou opérationnelles.

- 62 % des répondant.es ont bien accueillis les aides en faveur des jeunes et des alternant.es
- 41% des DRH attentistes sur les mesures de relance de l'économie,
- 81% des DRH sont favorables à une pérennisation des mesures exceptionnelles en matière de dialogue social (réduction des délais, amélioration des moyens, assouplissement des procédures).

Organisation & futur du travail

Une place plus stratégique de la fonction RH amenée à se pérenniser sous réserves

Une fonction RH à l'écoute de l'ensemble des parties prenantes qui a aussi besoin d'être accompagnée pour systématiser l'importance de son rôle dans la stratégie de l'entreprise à l'issue de la crise :

- 65% des répondant.es pensent que la crise sanitaire a permis de repositionner la fonction RH au cœur de la stratégie des entreprises
- 65% pensent que cette place est amenée à se pérenniser lorsque ce n'était pas le cas
- 46% estiment disposer, à ce jour, des compétences et moyens pour pérenniser la situation

En prêtant attention :

- Le risque de "retour en arrière", une fois la crise terminée.

- Un entérinement du rôle administratif du RH dans certaines situations (ex. augmentation des processus administratifs).

L'accompagnement des organisations, des managers, des collaborateurs mais également des professionnels. Les RH est primordial dans ce contexte d'accélération et de transformation de la société.

Le contexte appelle les professionnels RH à repenser l'organisation de travail tout en veillant à l'équilibre du collectif.

L'ANDRH sera d'autant plus mobilisée pour accompagner ses adhérents et porter leurs voix tout en animant les débats RH.



L'ANDRH, acteur de référence dans le débat RH

ASSOCIATION LOI 1901, CRÉÉE EN 1947, L'ANDRH EST LA PLUS GRANDE COMMUNAUTÉ DE PROFESSIONNELS DES RESSOURCES HUMAINES EN FRANCE.

Créée en 1947, l'ANDRH est une association loi 1901 au service des professionnels des ressources humaines représentant les entreprises et organisations de tous secteurs d'activité et de toutes tailles, publiques et privées, nationales et internationales. Avec plus de 5 000 membres, organisée en 70 groupes locaux, elle est la plus grande communauté de professionnels des ressources humaines en France. Depuis sa création, l'ANDRH anticipe et accompagne l'évolution des métiers des ressources humaines et est devenue, au fil des années, la communauté de référence dans le débat RH.

En savoir plus : www.andrh.fr

Contact presse : Laura TORDJMAN – ltordjman@andrh.fr